

REPUBLIQUE FRANCAISE



**VILLE DE NYONS**

Département de la Drôme

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS REGLEMENTAIRES**

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-47  
du Code Général des Collectivités Territoriales,

## **JANVIER - FEVRIER - MARS 2022**

Hôtel de Ville – B.P. 103  
26111 NYONS Cedex  
Tél. : 04 75 26 50 00  
mairiedenyons@nyons.com  
[www.nyons.com](http://www.nyons.com)

Date de parution : 21 avril 2022

## SOMMAIRE

La consultation de l'intégralité des actes publiés dans ce recueil peut être réalisée au Secrétariat Général de la Ville de NYONS.

### DELIBERATIONS

#### CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2022

<b>2022 - 02 - 01</b>	AFFAIRES FINANCIERES Subvention exceptionnelle 2021 au profit de l'association « LE CARREFOUR DES HABITANTS »	P. 8
<b>2022 - 02 - 02</b>	AFFAIRES FINANCIERES Subvention exceptionnelle 2022 au profit du « CCAS »	P. 9
<b>2022 - 02 - 03</b>	AFFAIRES FINANCIERES Exonération de la redevance d'occupation du domaine public pour les forains du CORSO 2022	P. 9
<b>2022 - 02 - 04</b>	AFFAIRES FINANCIERES Approbation de l'article L.1612-1 du C.G.C.T.	P. 10
<b>2022 - 02 - 05</b>	MARCHES PUBLICS Approbation des marchés de travaux de réaménagement du Square des Récollets pour les lots 1 et 2	P. 11
<b>2022 - 02 - 06</b>	MARCHES PUBLICS Approbation du marché de fourniture et d'installation de bornes escamotables automatiques et semi-automatiques de contrôle d'accès	P. 11
<b>2022 - 02 - 07</b>	MARCHES PUBLICS Approbation des projets du SDED pour les travaux d'enfouissement et de dissimulation des réseaux électriques et télécom de la rue de la Maladrerie (tranche 1)	P. 12
<b>2022 - 02 - 08</b>	AFFAIRES FONCIERES Approbation de la convention opérationnelle tripartite avec EPORA et Drôme Aménagement Habitat pour le portage foncier « LES TERRASSES DE SALERAND »	P. 13
<b>2022 - 02 - 09</b>	AFFAIRES FONCIERES Approbation de la convention de garantie avec Drôme Aménagement Habitat pour le rachat du foncier du programme « LES TERRASSES DE SALERAND » en cas de défaillance de DAH	P. 13
<b>2022 - 02 - 10</b>	AFFAIRES CULTURELLES Approbation de la demande de subvention LEADER pour un projet d'étude des patrimoines de la Commune	P. 14
<b>2022 - 02 - 11</b>	AFFAIRES CULTURELLES Approbation de la convention type de résidence artistique à la Maison de Pays – salle Coline SERREAU	P. 15
<b>2022 - 02 - 12</b>	Approbation de la demande de classement de la Ville de NYONS en Commune Touristique	P. 20
<b>2022 - 02 - 13</b>	AFFAIRES DU PERSONNEL Création d'un emploi non permanent de chef de projet « Petites Villes de Demain »	P. 20

<b>2022 - 02 - 14</b>	AFFAIRES DU PERSONNEL Modification du tableau du personnel	P. 24
-----------------------	---	-------

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2022**

<b>2022 - 03 - 15</b>	AFFAIRES FINANCIERES RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (R.O.B.)	P. 26
<b>2022 - 03 - 16</b>	MARCHES PUBLICS Approbation des projets du SDED pour les travaux d'enfouissement et de dissimulation des réseaux électriques et télécom de la rue de la Maladrerie (tranche 2)	P. 77
<b>2022 - 03 - 17</b>	MARCHES PUBLICS Attribution des LOTS 1, 2 et 3 pour les travaux d'extension du bâtiment destiné à la construction des chars du CORSO	P. 78
<b>2022 - 03 - 18</b>	MARCHES PUBLICS Approbation de l'avenant N° 2 au contrat de concession du service public de l'assainissement collectif de la Commune	P. 79
<b>2022 - 03 - 19</b>	MARCHES PUBLICS Approbation de l'avenant N° 1 au Programme de Voirie (tranche ferme)	P. 81
<b>2022 - 03 - 20</b>	AFFAIRES FONCIERES ZAC DU GRAND TILLEUL – Cession du lot 12 à l'entreprise « EBENISTERIE AGENCEMENT »	P. 81
<b>2022 - 03 - 21</b>	AFFAIRES FONCIERES Cession de voirie – Quartier la Mochatte	P. 84
<b>2022 - 03 - 22</b>	AFFAIRES FONCIERES Cession foncière – Chemin de la Station d'épuration (STEP)	P. 86
<b>2022 - 03 - 23</b>	AFFAIRES FONCIERES Cession / Acquisition foncières - lieu-dit le Bas Rieux	P. 93
<b>2022 - 03 - 24</b>	AFFAIRES FONCIERES Acquisition foncière – secteur la Maladrerie	P. 95
<b>2022 - 03 - 25</b>	AFFAIRES FONCIERES Acquisition de voirie - Chemin de la Mine	P. 97
<b>2022 - 03 - 26</b>	APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE TELEVISION DE LA DROME ANNEE 2021	P. 99
<b>2022 - 03 - 27</b>	AFFAIRES DU PERSONNEL Modification du tableau du personnel	P. 102

## DECISIONS

- N° 1** du 4 janvier 2022 relative à un contrat avec la société « LOGITUD SOLUTIONS SAS » (MULHOUSE – 68200) pour la maintenance du logiciel « SUFFRAGE WEB : Gestion des Elections Politiques avec le REU ». Durée : un an, du 1<sup>er</sup>/01/2022 au 31/12/2022. Ce contrat est renouvelable deux fois de manière tacite par période d'un an. Dépense : 366,27 € HT par an. Tarif révisable à la date du renouvellement selon l'indice Syntec :  $P1n = POx(S1/S0)$ .  
P1 = Coût de la maintenance révisé  
PO = Coût initial de la maintenance  
S1 = Dernier indice SYNTEC publié à la date de révision de la redevance  
SO = Indice SYNTEC initial (novembre 2021 : 276,90). P. 104
- N° 2** du 7 janvier 2022 relative au contrat de prestation de service avec la société « SANISPHERE » (NYONS) pour la maintenance annuelle des toilettes sèches installées promenade de la Digue. Durée : trois ans à compter de la signature du contrat. Dépense : 630,00 € HT pour l'année 2022, 640,00 € HT pour 2023 et 650,00 € HT pour 2024. P. 105
- N° 3** du 10 janvier 2022 relative à un contrat de cession avec « Michel DENEUVE » (PARIS – 75005) dans le cadre de « NYONS EN SCENE » et de « NYONS EN FÊTES », pour un concert d'orgue de cristal le samedi 1<sup>er</sup> janvier 2022 à 17 h 00 à l'Eglise Saint Vincent. Dépense : 1 500,00 € TTC. P. 106
- N° 4** du 11 janvier 2022 relative à un avenant au bail administratif avec la micro-entreprise « CIBOULETTE » de Mme Estelle BOUDES pour la location du Bureau N° 1 + Annexe N° 2 (33,60 m<sup>2</sup> de superficie) au rez-de-chaussée de la Pépinière d'Entreprises. Durée : un an, à compter du 14/01/2022 jusqu'au 13/01/2023. Loyer mensuel : 200,00 € charges comprises. P. 107
- N° 5** du 11 janvier 2022 avenant N° 3 au bail administratif avec l'entreprise « Les 2A AUTO SAS », pour la location de l'atelier N° 4 d'une superficie de 63 m<sup>2</sup>, au rez-de-chaussée de la Pépinière d'Entreprises. Durée : un an, soit du 1<sup>er</sup>/02/2022 au 31/01/2023. Loyer mensuel : 450,00 € charges comprises. P. 108
- N° 6** du 11 janvier 2022 relative à une convention de partenariat avec le « Collège BARJAVEL » pour la mise en œuvre d'activités périscolaires du service Jeunesse (éducation numérique – animation du foyer du collège – ateliers avec les élèves du dispositif ULIS – coanimation avec les professeurs d'actions sur le thème de la citoyenneté et de l'égalité). Sans contrepartie financière. P. 109
- N° 7** du 10 janvier 2022 relative à un avenant au marché avec la société « SOMEGEC » (AVIGNON - 84000), pour la vérification et la maintenance annuelle des chaufferies dans les bâtiments communaux et le ramonage des conduits, dans l'attente de la réalisation d'une nouvelle consultation qu'il n'a pas été possible de réaliser avant l'échéance du 31/12/2021. Durée : cinq mois à compter du 1<sup>er</sup>/01/2022. Dépense : 2 737,50 € HT. P. 110
- N° 8** du 14 janvier 2022 relative à un contrat de cession avec l'association « PASSÉ MINUIT EN ACCORD » (CHANTEMERLE LES GRIGNAN - 26230) dans le cadre de « NYONS EN SCENE », pour la représentation d'un spectacle musical « SOUNDSPHERE CÉLÉBRATION », le vendredi 21 janvier 2022 à 20 h 30, à la Maison de Pays. Dépense 3 692,50 € TTC. P. 111
- N° 9** du 13 janvier 2022 relative à un contrat avec la SAS SIRAP (ROMANS – 26100) pour l'hébergement sur serveur mutualisé et services associés pour NEXT'ADS – Solution SVE – X'MAP. Durée : un an. Dépense : 2 708,09 € HT P. 112
- N° 10** du 25 janvier 2022 relative à un contrat de cession avec « L'ESTACA » (AVIGNON - 84000) dans le cadre de « NYONS EN SCENE » et de « L'ALICOQUE », pour un concert de l'ensemble « L'ESTACA », le samedi 5 février 2022 à 20 h 30, à la Maison de Pays. Dépense : 1 850,00 € TTC. P. 113
- N° 11** du 25 janvier 2022 relative à un marché avec la société « SAS APICIUS SHOP » (LYON – 69003) pour l'achat de matériel, la mise aux normes de la cuisine du restaurant scolaire du GS de Sauve et la mise en place d'un self. Dépense : 17 955,00 € HT. P. 114
- N° 12** du 26 janvier 2022 relative à un contrat avec la société « BODET CAMPANAIRE SA » (GENAS) (TRÉMENTINES – 49340) pour la maintenance et l'entretien de plusieurs installations situées à : l'église Saint Vincent (cloches et horloge) ; la chapelle Notre-Dame-De-Bon-Secours (cloches) ; l'horloge de la place du marché. Durée : un an, à compter du 1<sup>er</sup>/01/2022, renouvelable 2 fois maximum. Dépense 410,00 € HT. P. 115
- N° 13** du 26 janvier 2022 relative à un contrat de cession avec l'association « COMÉDIE DU DAUPHINÉ » (GRENOBLE - 38000) dans le cadre de « NYONS EN SCENE », pour une représentation du spectacle de Serge PAPAGALLI « ÇA VA RALER ! », le vendredi 25 février 2022 à 20 h 30, à la Maison de Pays. Dépense : 4 747,50 € TTC. P. 116

<b>N° 14</b> du 1 <sup>er</sup> février 2022 relative à l'émission d'un titre de recette à l'attention de « M. BRAUER - RECUPERATION FER ET METAUX » (MONTELMAR – 26200) d'un montant de 450 €, correspondant au produit de la vente d'un lot de ferraille entreposé aux abords du Centre Technique Municipal.	P. 117
<b>N° 15</b> du 2 février 2022 relative à un contrat avec la société « CP26 » (MONTELMAR – 26200) dans le cadre des travaux de réaménagement de la rue de la Maladrerie, pour la mission CSPS. Dépense : 2 900 € HT.	P. 118
<b>N° 16</b> du 9 février 2022 relative à un contrat de cession avec l'« UNION NATIONALE DES JMF » (PARIS - 75004) dans le cadre de « NYONS EN SCENE », pour une représentation du spectacle « YOUKALI », le vendredi 15 avril 2022 à 10 h 00 et à 14 h 00, à la Maison de Pays. Dépense : 3 065 € TTC.	P. 119
<b>N° 17</b> du 2 février 2022 relative à une convention avec la SCI VINCENT DUPONT IMMOBILIER, dans le cadre de la réalisation de 4 maisons individuelles (PC N° 026.220.21N0039 déposé le 26/11/2021) en vue du transfert de l'obligation de réaliser et financer les travaux d'électrification de la parcelle d'assiette du projet cadastrée section BD N° 435, sise lieudit Champ Quartier.	P. 120
<b>N° 18</b> du 14 février 2022 relative à un contrat avec la société « GRDF » (PARIS – 75009) dans le cadre de l'aménagement d'un parc arboré en centre-ville et de la voie de la Digue, pour les travaux de déplacement d'ouvrage de gaz naturel (poste gaz centre aqualudique), Promenade de la Digue. Dépense : 42 328,72 € HT.	P. 121
<b>N° 19</b> du 18/02/2022 relative à une convention avec l'Etat pour la gestion de l'aire d'accueil des « gens du voyage » en vue du versement d'une aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme. Montant prévisionnel 9 499,03 € pour l'année 2022.	P. 122
<b>N° 20</b> du 22/02/2022 qui annule et remplace la décision n° 13 / 2021 du 19/03/2021 relative à un marché avec la société « OTEIS » (MONTPELLIER – 34000) du fait d'une prestation complémentaire en vue de la modélisation du réseau d'assainissement et de l'étude du fonctionnement des déversoirs d'orage. Dépense 38 100 € HT (montant du marché modifié le 19/03/2021 : 36 700 € HT et montant du marché initialement prévu : 24 200.00 € HT).	P. 123
<b>N° 21</b> du 2 mars 2022 relative à une convention avec l'association « LES PLUS BEAUX DETOURS DE FRANCE » en vue du développement touristique de la ville de Nyons, pour une participation à l'exposition photographique de l'association « FRANCE PATRIMOINES ET TERRITOIRES D'EXCEPTION » à Paris. Dépense 1 500 € TTC.	P. 124
<b>N° 22</b> du 3 mars 2022 relative à un contrat avec la « SAS INFINITY BUREAUTIQUE » (GUILHERAND-GRANGES – 07500) pour la maintenance et fourniture des consommables (12 000 copies NB) du copieur OLIVETTI 3500 MF, installé au centre de vaccination (36 avenue Paul Laurens). Durée du 1 <sup>er</sup> /01/2022 au 31/03/2022, renouvelable le cas échéant. Dépense : 100 € HT par mois.	P. 125
<b>N° 23</b> du 4 mars 2022 relative à un bail administratif avec la SAS « LABORATOIRE PROSENS » représenté par M. Jean-Claude PIERRE, pour la location d'un local dans le bâtiment ex-TANNER (d'une superficie de 200 m <sup>2</sup> - partie sud). Durée : 3 ans, à compter du 15 mai 2022. Loyer mensuel : 670 € charges non comprises.	P. 126
<b>N° 24</b> du 8 mars 2022 relative à un marché avec la SARL « DMPI » (ESPELUCHE – 26780) pour la fourniture et l'installation de pompes avec préfiltres au Parc Aquatique. Dépense : 57 523,77 € HT.	P. 127
<b>N° 25</b> du 10 mars 2022 relative à un contrat de cession avec le « THEATRE DES HABITANTS » (BUI LES BARONNIES – 26170) dans le cadre de « NYONS EN SCENE », pour une représentation du spectacle « VOUS AVEZ LE BONJOUR DE ROBERT DESNOS ! », le vendredi 11 mars 2022 à 20 h 30, à la Maison de Pays. Dépense : 1 000,00 € TTC.	P. 128
<b>N° 26</b> du 16 mars 2022 relative à un contrat de cession avec la « COMPAGNIE EN ROUE LIBRE » (NYONS) dans le cadre du « PRINTEMPS DES POETES », pour une animation artistique, du vendredi 25 au dimanche 27 mars 2022 en divers lieux de la ville. Dépense : 3 000,00 € TTC.	P. 129
<b>N° 27</b> du 22 mars 2022 relative à un contrat avec l'entreprise « INCENDIE PROTECTION SECURITE » (IPS) (CAMBRAI – 59400) pour l'entretien et la vérification des extincteurs et RIA des bâtiments communaux. Durée : un an à compter du 1 <sup>er</sup> /03/2022, renouvelable 3 fois maximum. Dépense : 843,50 € HT.	P. 130
<b>N° 28</b> du 22 mars 2022 relative à un contrat avec l'entreprise « OPEN SPEED » (RIVES - 38140) pour la maintenance des portails de la commune. Durée : un an à compter du 1 <sup>er</sup> /03/2022, renouvelable 2 fois maximum. Dépense : 1 400,00 € HT.	P. 131
<b>N° 29</b> du 23 mars 2022 relative à un contrat avec la société « ORANGE - AGENCE ENTREPRISES RHONE MEDITERRANEE - POLE AOMP » (AIX EN PROVENCE – 13098) pour la mise en place d'un standard téléphonique entre la Mairie et le CTM via un lien IP. Dépense : Acquisition d'un standard et de matériels de téléphonie : Montant maximum : ..... 25 715,92 € TTC Maintenance (durée : un an renouvelable) : ..... 1 955,03 € TTC	P. 132

**N° 30** du 31 mars 2022 relative à un contrat avec la société « CP2S » (MONTELIMAR – 26200) concernant les travaux d'aménagement d'un parc arboré en centre-ville et de la promenade de la Digue, pour une mission CSPS. Dépense : 3 610,00 €.

P. 133

**ARRETE**

**N° 51** du 11 mars 2022 portant règlementation de la mise en place de deux panneaux STOP Promenade des Anglais

P. 135

\* \* \* \* \*